



EXPLORATION BRUNSWICK INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LE
30 JUIN 2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	3
RAPPORT DE GESTION	4
1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ	4
2. FAITS SAILLANTS	5
3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES	5
4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION	25
5. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL	26
6. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	26
7. ARRANGEMENTS HORS BILAN	27
8. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	27
9. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	27
10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	28
11. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS	28
12. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES	28
13. FACTEURS DE RISQUE	29
14. RISQUES FINANCIERS	34
15. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES	34
16. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	34
17. PERSONNE QUALIFIÉE	35
18. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS	35

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Robert Wares, président exécutif du conseil

Amy Satov, administratrice en chef

Pierre Colas, administrateur

André Le Bel, administrateur

Mathieu Savard, administrateur

Jeff Hussey, administrateur

Président et chef de la direction

Killian Charles

Chef de la direction financière

Anthony Glavac

Auditeurs

Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL

Agent de transfert des actions

Fiducie TSX

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités d'Exploration Brunswick inc. (« Exploration Brunswick » ou la « Société ») pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2024 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Exploration Brunswick en date de et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à s'ajouter et à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et aux notes afférentes au 30 juin 2024, pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (International Accounting Standards Board) (les « IFRS »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction d'Exploration Brunswick (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 21 août 2024, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Exploration Brunswick est une société junior d'exploration et d'évaluation canadienne inscrite à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « BRW » et à l'OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. à New York, sous le symbole « BRWXF ».

La Société se consacre à l'exploration préliminaire pour les métaux requis pour la décarbonation et la transition énergétique, avec un accent particulier sur le lithium. La Société mène une exploration préliminaire pour le lithium de façon systématique au Canada, à l'aide de technologies d'exploration à la fine pointe, incluant les critères de discrimination des pegmatites, l'imagerie satellitaire et la géochimie multiélémentaire par analyseur XRF portable.

L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

2. FAITS SAILLANTS

2.1 SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2024

- Le 18 janvier 2024, la Société a publié des résultats d'analyse supplémentaires provenant de forages complétés sur le projet Mirage.
- Le 22 janvier 2024, la Société a annoncé le début d'une campagne de forage de phase II sur le projet Mirage.
- Le 21 février 2024, la Société a annoncé la construction d'une route d'hiver pour une campagne de forage sur le projet Elrond. Cette campagne de forage a débuté en mars 2024.
- Le 26 mars 2024, la Société a annoncé l'expansion de son portefeuille de cibles et le jalonnement par désignation sur carte de nouvelles cibles situées dans des secteurs qui ont connu peu ou pas d'exploration actuelle pour le lithium au Québec, au Labrador et au Groenland.
- Le 8 avril 2024, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Ressources Sirios (« Sirios ») en vue de racheter une redevance existante de 0,5 % du rendement net de fonderie (« NSR ») sur certains claims du projet Mirage.
- Le 25 avril 2024, le 8 mai 2024 et le 4 juin 2024, la Société a publié des résultats d'analyse de la campagne de forage hivernale du projet Mirage (la « campagne d'hiver Mirage »).
- Le 13 juin 2024, la Société a annoncé le début d'une campagne de prospection assistée par hélicoptère au Québec avec des programmes supplémentaires au Labrador et au Groenland qui débiteront en juillet et août 2024.

2.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2024

- Le 23 juillet 2024, la Société a annoncé l'achèvement du programme de prospection 2024 et le début d'un programme de forage estival de 5 000 mètres (« m ») sur le projet Mirage.

2.3. PERSPECTIVES

La stratégie d'exploration de la Société est axée sur le potentiel de faire des découvertes de gîtes de lithium utiles à la transition énergétique en terrains peu connus. La Société continuera de concentrer ses efforts sur des actifs de stade précoce au Canada et au Groenland, où les travaux d'exploration antérieurs sont minimes.

3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Au 14 août 2024, la Société détient des participations dans des titres miniers (directement ou dans le cadre d'ententes d'option) à travers le Canada tel qu'indiqué ci-dessous :

Province/Pays	Nombre de claims	Superficie (ha)
Québec	7 048	341 863
Ontario	61	26 460
Terre-Neuve-et-Labrador	61	28 425
Nouvelle-Écosse	5	2 364
Nouveau-Brunswick	6	10 785
Saskatchewan	96	112 837
Manitoba	9	65 702
Groenland	10	67 294
Total	7 296	655 730

Du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, la Société a engagé les coûts suivants sur son portefeuille d'actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Ajouts	Dépréciation/ crédits d'impôt	Solde au 30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Projet Pontiac Lithium				
Droits miniers	54 261	-	-	54 261
	<u>54 261</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>54 261</u>
Projet North Shore Lithium				
Droits miniers	47 599	-	-	47 599
	<u>47 599</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>47 599</u>
Projet Mirage				
Droits miniers	1 530 781	121 875	-	1 652 656
Dépenses d'exploration	2 292 583	4 459 791	(18 296)	6 734 078
	<u>3 823 364</u>	<u>4 581 666</u>	<u>(18 296)</u>	<u>8 386 734</u>
Propriétés Mythril et Elrond				
Droits miniers	162 994	-	-	162 994
Dépenses d'exploration	397 777	402 611	-	800 388
	<u>560 771</u>	<u>402 611</u>	<u>-</u>	<u>963 382</u>
Propriétés Anatacau et PLEX				
Droits miniers	991 480	1 155 520	-	2 147 000
Dépenses d'exploration	2 135 987	162 000	-	2 297 987
	<u>3 127 467</u>	<u>1 317 520</u>	<u>-</u>	<u>4 444 987</u>
Autres propriétés au Québec				
Droits miniers	456 841	1 720	-	458 561
Dépenses d'exploration	311 239	10 423	-	321 662
	<u>768 080</u>	<u>12 143</u>	<u>-</u>	<u>780 223</u>
Ontario				
Projet Hearst				
Droits miniers	13 254	-	(13 254)	-
Dépenses d'exploration	143 525	-	(143 525)	-
	<u>156 779</u>	<u>-</u>	<u>(156 779)</u>	<u>-</u>
Autres propriétés en Ontario				
Droits miniers	129 426	-	(129 426)	-
Dépenses d'exploration	286 282	5 232	(291 514)	-
	<u>415 708</u>	<u>5 232</u>	<u>(420 940)</u>	<u>-</u>
Nouvelle-Écosse				
Droits miniers	37 750	1 140	(38 890)	-
Dépenses d'exploration	86 580	11 158	(97 738)	-
	<u>124 330</u>	<u>12 298</u>	<u>(136 108)</u>	<u>-</u>
Nouveau-Brunswick				
Droits miniers	36 650	49 015	-	85 665
Dépenses d'exploration	244 871	116 497	(30 000)	331 368
	<u>281 521</u>	<u>165 512</u>	<u>(30 000)</u>	<u>417 033</u>
Saskatchewan				
Droits miniers	53 939	-	-	53 939
Dépenses d'exploration	685 091	-	-	685 091
	<u>739 030</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>739 030</u>
Groenland				
Droits miniers	-	11 460	-	11 460
Dépenses d'exploration	-	59 231	-	59 231
	<u>-</u>	<u>70 691</u>	<u>-</u>	<u>70 691</u>
Résumé				
Droits miniers	3 514 975	1 340 730	(181 570)	4 674 135
Dépenses d'exploration	6 583 935	5 226 943	(581 073)	11 229 805
	10 098 910	6 567 673	(762 643)	15 903 940

3.1 PORTEFEUILLE DE MINÉRAUX CRITIQUES

La Société a jalonné et optionné un portefeuille de claims miniers au Canada et au Groenland, principalement pour y faire de l'exploration pour le lithium. Exploration Brunswick utilise actuellement l'approche en trois phases suivante pour son portefeuille de minéraux critiques :

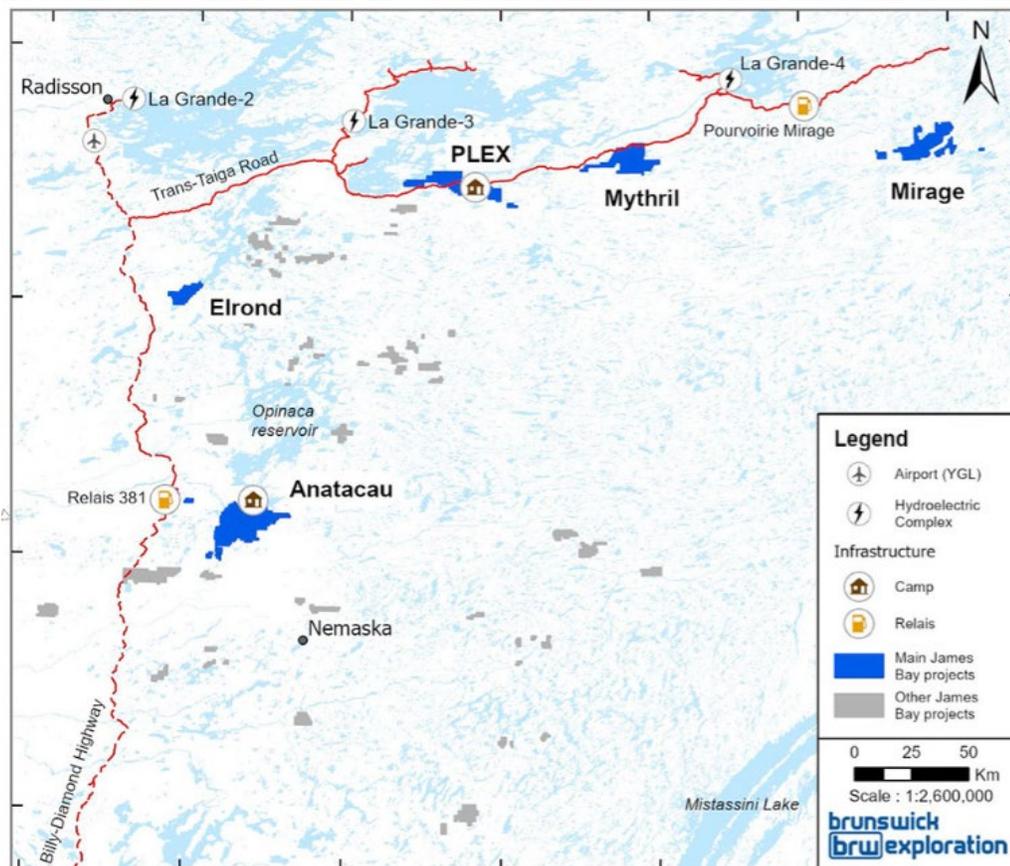
1. Compilation et génération de cibles : Identification des zones de jalonnement en fonction des terrains géologiques, de la géochimie et de la cartographie historique favorables.
2. Tri des pegmatites : Lorsque des pegmatites de type S sont identifiées suite aux travaux de compilation, Exploration Brunswick envoie des équipes de terrain pour trier les pegmatites. Le personnel sur le terrain peut trier rapidement les cibles hautement prioritaires à l'aide de marqueurs géologiques et géochimiques clés.
3. Vérification par forage : Lorsque des pegmatites contenant du spodumène sont identifiées, Exploration Brunswick peut procéder à des vérifications de forage afin de mieux comprendre la teneur et les dimensions de la pegmatite.

Actuellement, le portefeuille de minéraux critiques d'Exploration Brunswick compte des projets en phase 1 et 2 et certains projets sont entrés en phase 3 durant le deuxième semestre de 2023. La Société continue à compiler et à générer des cibles à travers le Canada et à l'étranger. Une description des propriétés de la Société et des progrès réalisés en exploration est présentée ci-dessous :

Québec

La région de la Baie-James est riche en lithium en contexte de roche dure, englobant de nombreux indices de spodumène et des gîtes avec des ressources définies. En plus de claims jalonnés, les projets de la Société pour le lithium dans la région de la Baie-James comprennent les projets Mirage, Mythril, Elrond, Anatacau et PLEX, décrits ci-dessous (voir aussi la figure 1).

Figure 1 : Propriétés d'Exploration Brunswick dans la région de la Baie-James



Projet Mirage

En plus du jalonnement de claims, le 5 janvier 2023, la Société a conclu une entente d'option avec Globex pour le projet Mirage (l'option Globex), dans un secteur favorable pour les pegmatites riches en lithium-césium-tantale (« LCT »).

Le projet Mirage est situé à environ 40 km au sud de la route Transtaïga. Des discussions très éclairantes avec un géologue qui a travaillé dans la région il y a près de 25 ans, en exploration aurifère, a mené au jalonnement des claims d'Exploration Brunswick, puisque le géologue a témoigné de la présence de plusieurs blocs glaciaires anguleux de pegmatite montrant des cristaux de spodumène décimétriques bien définis, situés à l'extrémité sud-ouest des claims nouvellement jalonnés. Le plus gros bloc observé mesurait 8 m par 4 m par 3 m. Des cristaux de spodumène gris pâle ont été identifiés et confirmés à la suite de tests à la flamme pour le lithium. La grande taille des blocs, leur quantité et leur nature anguleuse indiquent une source proximale.

Par ailleurs, des travaux de compilation indiquaient que l'on trouve, sur l'ensemble du groupe de claims, des anomalies lithogéochimiques en lithium, avec des valeurs de plus de 100 ppm Li dans des basaltes altérés (base de données SIGÉOM du gouvernement du Québec), suggérant une altération locale occasionnée par la circulation de fluides riches en lithium. Aucun travail d'exploration pour le lithium n'a été effectué dans la région, et le groupe de claims est situé en majorité en amont glaciaire des blocs glaciaires. La présence de blocs anguleux de bonne taille contenant du spodumène sur le projet, combinée à des anomalies géochimiques de lithium, suggère la présence de pegmatites LCT localement.

Au 31 décembre 2023, la Société a versé tous les paiements en espèces (250 000 \$) et a émis 272 886 actions ordinaires (juste valeur de 250 000 \$) à Globex en lien avec l'option Mirage. De plus, la Société a engagé la somme de 1,0 million \$ en dépenses d'exploration et a donc acquis une participation de 100 % dans ces claims.

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, Exploration Brunswick conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par Exploration Brunswick pour la somme de 1,0 million \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4,0 millions \$, Exploration Brunswick commencera à verser à Globex une avance annuelle de 0,1 million \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

Le 21 août 2023, Exploration Brunswick a annoncé une transaction avec 1Minerals Corp. (« 1Minerals »), modifiée le 29 septembre 2023 et approuvée par la TSXV le 19 décembre 2023 (l'entente définitive), pour acquérir certains claims contigus au projet Mirage, ainsi qu'un autre groupe de claims d'exploration régionale pour le lithium.

Les modalités de cette transaction sont les suivantes :

- Acquisition d'une participation de 100 % dans les claims détenus par 1Minerals.
- Un paiement de 0,5 million \$ en espèces a été versé au 31 décembre 2023.
- Paiements ultérieurs de 3,0 millions \$ en espèces, en actions ordinaires (au prix minimum de 0,66 \$ par action ordinaire) ou en une combinaison des deux, au gré de la Société, à la signature de l'entente définitive selon le calendrier suivant :
 - 0,5 million \$ (587 554 actions ordinaires) ont été émis au 31 décembre 2023.
 - 0,5 million \$ au premier anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 0,5 million \$ au deuxième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 0,75 million \$ au troisième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 0,75 million \$ au quatrième anniversaire de la signature de l'entente définitive.

- Paiements d'étape en espèces, selon le calendrier suivant :
 - 0,25 million \$ suivant la publication d'une estimation de ressources minérales
 - 0,75 million \$ suivant la publication d'une étude économique préliminaire
 - 1,25 million \$ suivant la publication d'une étude de faisabilité positive
- Redevance brute de 3 % sur les ventes de concentré de spodumène, dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1,0 million \$ et le deuxième 1 % pourra être racheté pour la somme de 3,0 millions \$.

Le 21 août 2023, la Société a annoncé une transaction avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp. (« ODEV »), dans le cadre de laquelle la Société a l'option d'acquérir une participation indivise de 75 % dans huit claims situés dans le secteur immédiat du projet Mirage, aux conditions suivantes :

- Transaction offrant l'option d'acquérir une participation de 75 % dans des claims détenus par Osisko BJ.
- La participation résiduelle d'Osisko BJ (25 %) sera passive jusqu'à une décision finale de construction.
- Cette option pourra être exercée en parallèle à la réalisation de l'entente d'option existante entre Exploration Brunswick et Osisko BJ couvrant l'option d'acquérir une participation de 90 % dans les propriétés PLEX et Anatacau (comme discuté ci-dessous).

La Société a signé une entente avec Sirios, approuvée par la TSXV le 11 avril 2024 (la « date d'approbation »), en vue de racheter une redevance NSR existante de 0,5 % sur certains claims du projet Mirage (le « rachat de redevance »).

Le rachat de redevance sera réalisé selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ en espèces a été versé en avril 2024;
- Un paiement totalisant 25 000 \$ en espèces et 187 500 actions ordinaires (juste valeur de 46 875 \$) a été effectué au 30 juin 2024;
- Calendrier de paiements en espèces, en actions ou en une combinaison des deux, à Sirios :
 - 100 000 \$, le ou avant l'anniversaire de six mois de la date d'approbation;
 - 100 000 \$, le ou avant l'anniversaire de neuf mois de la date d'approbation;

Les paiements prévus au calendrier sont assujettis aux contraintes suivantes :

- Minimum de 25 % en espèces;
- Le montant en actions ordinaires est calculé en se basant sur le cours moyen pondéré en fonction du volume (« CMPV ») sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action.

Lorsque l'extraction minérale débutera sur les claims couverts par cette entente, la Société fera un autre paiement d'étape à Sirios de 250 000 \$ en espèces ou un montant en actions ordinaires (calculé en fonction du CMPV sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action), ou en une combinaison des deux, au gré de la Société.

Propriétés Mythril et Elrond

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (l'« option Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans des minéralisations potentielles de type LCT sur les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec et adjacentes au projet Corvette de Métaux de Batteries Patriot.

La première partie de l'option Midland permet à Exploration Brunswick d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base

et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 0,5 million \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans selon les modalités suivantes :

- Des paiements totalisant 75 000 \$ en espèces et 111 044 actions ordinaires (juste valeur de 75 000 \$) ont été effectués au 30 juin 2024;
- Un paiement de 140 000 \$, dont la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer la première option, Exploration Brunswick devra financer un montant global de 1,5 million \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un engagement ferme de 0,3 million \$ a été complété avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 0,6 million \$ le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1,5 million \$, le ou avant le troisième anniversaire.

La deuxième partie de l'option Midland permet à Exploration Brunswick d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 0,2 million \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 0,1 million \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix d'Exploration Brunswick, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 0,1 million \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix d'Exploration Brunswick, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option, Exploration Brunswick devra financer un montant global de 2,0 millions \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1,0 million \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2,0 millions \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, Exploration Brunswick conservera un droit de premier refus (« DPR ») à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

Propriétés Anatacau et PLEX

Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente d'option (l'« option Anatacau ») avec Osisko BJ en vue d'acquérir une participation de 90 % dans le projet Anatacau. Le projet Anatacau est accessible à l'année et est situé près du relais routier du km 381 sur la route Billy-Diamond (géré par la Société de développement de la Baie-James).

Le 5 décembre 2022, Exploration Brunswick a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir une participation de 90 % dans le projet PLEX situé le long de la même zone de faille qui encaisse le projet Corvette détenu par Métaux de Batteries Patriot. Le projet PLEX (375 claims, 19 175 ha) est accessible à longueur d'année et est situé près de la route Transtaïga, qui permet d'accéder au complexe hydroélectrique La Grande-4. Ce projet se trouve à environ 75 km à l'ouest du projet Corvette, le long de la zone de cisaillement La Grande qui englobe en totalité le couloir riche en lithium de Corvette. Des travaux de compilation effectués par la Société ont permis d'identifier plus d'une centaine d'affleurements pegmatitiques individuels et de nombreux dykes de pegmatite de longueur variable sur ce projet, dont un dyke de pegmatite d'une étendue latérale de 1,7 km. Ce dernier a été recoupé dans de multiples sondages lors de travaux d'exploration pour l'or réalisés entre 2007 et 2014, mais n'a été décrit que de façon superficielle dans les journaux de sondage

et n'a pas été analysé pour la minéralisation de type LCT; la plus longue intersection de pegmatite en forage mesurait 103 m de longueur (rapports statutaires GM 63465 et GM 68914 du MRNF).

Historiquement, les propriétés Anatacau et PLEX n'ont jamais été explorées pour la minéralisation en lithium. Les archives publiques du gouvernement du Québec indiquent toutefois la présence de trois affleurements de pegmatite à spodumène sur le bloc principal de cette propriété (la « propriété Anatacau »), dont un situé à environ 22 km à l'est-sud-est du gîte de lithium James Bay.

L'entente d'option bonifiée a été signée le 1^{er} mars 2023 et approuvée par la TSXV le 14 juin 2023 (la « date »). L'entente d'option bonifiée permet à Exploration Brunswick d'acquérir une participation de 90 % dans les propriétés Anatacau et PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 1 000 000 actions ordinaires a été complété en juin 2023 (valeur de 790 000 \$);
- Un paiement de 3 000 000 actions ordinaires a été complété en juin 2024 (juste valeur de 1 155 000 \$);
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date.

Afin d'exercer cette option, Exploration Brunswick devra financer un montant global de 6,0 millions \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1,0 million \$ avant le premier anniversaire de la date;
- Un montant global de 2,0 millions \$ avant le deuxième anniversaire de la date;
- Un montant global de 4,0 millions \$ avant le troisième anniversaire de la date;
- Un montant global de 6,0 millions \$ avant le quatrième anniversaire de la date.

Exploration Brunswick conserve un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ n'est pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration jusqu'à la construction d'une mine.

Expansion de la propriété d'exploration

Le 26 mars 2024, la Société a annoncé l'expansion de son portfolio de cibles et le jalonnement sur carte de nouvelles cibles situées dans des secteurs qui ont fait l'objet de peu ou pas d'exploration moderne pour le lithium au Québec, au Labrador et au Groenland.

Baie-James

Le nouveau secteur d'intérêt est constitué de 538 claims couvrant une superficie totale de 26 642 hectares (« ha ») et est situé au nord-ouest du lac Caniapiscau et au nord-est du projet Mirage. Les nouveaux claims couvrent plusieurs ceintures mafiques d'une étendue latérale d'environ 12 à 20 km où de multiples pegmatites sont documentées. Sept affleurements de pegmatite à biotite et/ou muscovite ont été historiquement cartographiés sur la propriété. Ce secteur a fait l'objet de peu ou pas d'exploration pour le lithium.

Nunavik

Ce projet est constitué de 511 unités de claims couvrant une superficie totale de 23 519 ha; la plupart des claims sont situés près du rivage marin, à une distance de 20 à 90 km de la communauté de Kuujuaq. Des travaux de compilation ont permis d'identifier au moins 64 pegmatites cartographiées d'une étendue latérale d'environ 500 à 2 900 m. Les pegmatites ont été jalonnées en se basant sur les environnements géologiques privilégiés, la géochimie historique et la cartographie historique. Il est important de noter que ces pegmatites ont fait l'objet de peu ou pas d'exploration pour le lithium, malgré le fait que des indices de lithium documentés existent.

Labrador

La Société a jalonné 55 licences couvrant une superficie totale de 7 051 ha, situées près et entre les secteurs de Cartwright, Port Hope Simpson et l'intersection des routes 510 et 516 dans le sud-est du Labrador. Le Labrador possède un riche historique minier et l'on y trouve actuellement des opérations minières d'envergure dans les secteurs de Wabush, Voisey's Bay et Schefferville. De nombreux indices de pegmatite contiennent du béryl et/ou de la tourmaline, entre autres minéraux indicateurs, mettant en lumière le potentiel pour des pegmatites LCT évoluées et de la minéralisation en lithium. Pour l'instant, les licences couvrent 19 pegmatites qui mesurent entre 500 et 2000 m d'étendue latérale approximative.

Groenland

Ayant des liens étroits avec l'Europe via le Danemark et ayant récemment fait l'objet d'une délégation de l'Union européenne qui a souligné le potentiel en minéraux critiques de ce pays autonome au sein du Royaume du Danemark, le Groenland bénéficie d'un socle rocheux extrêmement bien exposé en surface, ce qui facilite la prospection efficace et efficiente par hélicoptère. Les pegmatites ont été jalonnées en se basant sur les environnements géologiques privilégiés, la géochimie historique, l'imagerie satellitaire et la cartographie historique. Il est important de noter que le pays a fait l'objet de peu ou pas d'exploration pour le lithium, bien qu'il présente un important potentiel pour de nouvelles découvertes et que tous les indicateurs géologiques préliminaires clés utilisés par l'équipe d'exploration de Brunswick y soient présents. Les secteurs visés par des licences sont situés à proximité de communautés et du rivage marin, et il y a un port en eau profonde à Nuuk. Les demandes de licences ont été déposées par un tiers et sont en attente de l'approbation du gouvernement du Groenland.

Le projet Nuuk est constitué d'une licence d'exploration minière proposée formée de cinq blocs couvrant une superficie totale de 49 562 ha, situés à une distance de 10 à 90 km de la capitale du Groenland, Nuuk. Ce projet renferme 92 pegmatites cartographiées et interprétées d'une étendue latérale variant entre 500 et 8 800 m chacune. Le secteur abrite des indices de béryl et de tourmaline, ainsi qu'un échantillon choisi historique de pegmatite contenant jusqu'à 3 700 ppm Rb et un ratio K/Rb de 9,5, indiquant déjà un potentiel pour des pegmatites très évoluées.

Le projet Paamiut est constitué d'une licence d'exploration minière proposée formée de cinq blocs couvrant une superficie totale de 15 141 ha, situés à une distance de 20 à 70 km de la communauté de Paamiut. Les propriétés renferment 41 pegmatites cartographiées et interprétées d'une étendue latérale variant entre 500 et 4 400 m chacune.

Progrès réalisés en exploration dans la région de la Baie-James

Forage sur le projet Anatacau Ouest :

En mars 2023, la Société a annoncé le début d'un premier programme de forage sur le projet Anatacau Ouest, qui ciblait le potentiel d'un secteur qui n'avait pas encore fait l'objet de vérifications par forage. Ce programme a été complété en avril 2023, avec un total de 3 712 m forés en 18 trous de forage.

Les résultats de cette campagne de forage ont été annoncés dans des communiqués de presse datés du 24 mai 2023 et du 20 juillet 2023. Au total, 17 des 18 sondages ont recoupé des pegmatites et, fait important à noter, les pegmatites restent ouvertes en profondeur avec un potentiel pour de nouvelles pegmatites plus au sud et vers l'est.

Meilleurs résultats de forage :

- 26,5 m à 1,51 % Li₂O dans le sondage AW-23-01;
- 9,9 m à 1,03 % Li₂O dans le sondage AW-23-10;
- 10,1 m à 1,06 % Li₂O incluant 4,9 m à 1,63 % Li₂O et 12,6 m à 1,12 % Li₂O dans le sondage AW-23-1.
- 25,1 m à 1,00 % Li₂O dans le sondage AW-23-17, incluant 18,1 m à 1,37 % Li₂O;
- 18,2 m à 1,31 % Li₂O dans le sondage AW-23-18;

- 18,2 m à 1,33 % Li_2O incluant 9,5 m à 1,74 % Li_2O et 3,5 m à 2,11 % Li_2O dans le sondage AW-23-05.

À la suite des travaux de forage, Exploration Brunswick croit avoir recoupé au moins deux pegmatites à spodumène distinctes et continues. Toutes les pegmatites sont orientées au nord-nord-est, forment un patron en échelon avec un espacement serré et sont fortement inclinées vers l'ouest. Les pegmatites sont encaissées dans des roches métasédimentaires le long d'un couloir de déformation est-ouest, dans un contexte similaire au gîte de lithium voisin James Bay d'Allkem. Les travaux de forage ciblaient initialement la minéralisation près de la surface, ainsi les pegmatites ont été vérifiées par forage jusqu'à une profondeur verticale maximale de 137 m seulement. Elles restent ouvertes en profondeur. De plus, il existe un potentiel de répétition de nouvelles pegmatites plus au sud et vers l'est.

La minéralisation en lithium se compose principalement de spodumène avec un peu de lépidolite. Les cristaux de spodumène sont généralement bien formés, de taille décimétrique (jusqu'à 10 cm) et de couleur blanche à gris pâle. Fait important à noter, la teneur montre une forte corrélation avec le pourcentage de spodumène visuellement identifié dans les carottes de forage, ce qui permet à la Société d'évaluer rapidement le potentiel en lithium des intervalles minéralisés recoupés en forage d'exploration.

Ce programme de forage comprenait initialement une série de deux sections espacées d'environ 150 m l'une de l'autre. Cinq trous de forage ont été complétés sur chacune des sections (selon un espacement d'environ 75 à 100 m). Deux sondages entrecroisés (en ciseaux) ont aussi été forés afin de confirmer la géométrie des dykes de pegmatite. La largeur des pegmatites et de la minéralisation est plus importante au centre de chaque section et atteint jusqu'à 32,9 m de largeur montrant une minéralisation visible avec jusqu'à 20 % de spodumène. Trois sondages additionnels ciblaient des pegmatites qui avaient été identifiées par imagerie satellitaire environ 3 km vers l'est. Des pegmatites fortement altérées ont été recoupées dans deux sondages, avec des traces de minéralisation en spodumène.

Le 13 juillet 2023, la Société a annoncé la découverte d'un important affleurement de pegmatite de lithium, mesurant au moins 100 m de long par 15 m de large, sur son projet Anatacau (l'« indice Anaïs »). Cet affleurement se trouve au sein d'un vaste champ de dykes de pegmatite qui contiennent tous de la minéralisation à haute teneur en lithium. Cette découverte est située à 22 km à l'est de la propriété Anatacau Ouest d'Exploration Brunswick le long d'un vaste couloir de déformation E-O qui encaisse les dykes connus de pegmatite enrichie en lithium dans la région. Cette structure traverse les deux propriétés, Anatacau et Anatacau Ouest, sur une distance totale de 15,5 km qui n'a jamais été explorée pour le lithium. La minéralisation varie entre 5 % et 50 % de spodumène réparti dans la pegmatite, avec du quartz, des feldspaths et de la muscovite accessoire. Les cristaux de spodumène gris pâle peuvent atteindre 20 cm de longueur.

Jusqu'à présent, Exploration Brunswick a prélevé plus de 19 échantillons choisis en surface sur l'ensemble de l'indice Anaïs, qui ont tous livré des teneurs élevées variant de 1,2 à 3,8 % Li_2O . La plupart des échantillons présentent des teneurs de plus de 2 % Li_2O et les teneurs les plus élevées (>3 % Li_2O) proviennent de bandes massives riches en spodumène au sein du dyke principal. Il est à noter que les échantillons décrits sont des échantillons choisis et donc que les valeurs citées ci-dessus ne sont pas représentatives de la teneur des zones minéralisées.

Forage sur le projet Mirage

Le 7 septembre 2023, la Société a annoncé le début d'un programme de forage entrepris sur le projet Mirage. L'objectif initial du programme consistait à vérifier la continuité et la largeur des six dykes de pegmatite à spodumène les plus larges découverts à ce jour sur cette propriété (voir le communiqué de presse du 21 août 2023) sur une longueur cumulative totale de 2 500 m.

De plus, la Société a annoncé que plusieurs nouveaux affleurements avaient été identifiés au sein du champ de dykes existant, présentant des caractéristiques similaires aux dykes connus en ce qui

concerne la minéralogie, la concentration de spodumène et la grande taille des cristaux. Le champ de dykes principal couvre maintenant une superficie d'environ 2 700 par 850 m. Presque tous les affleurements cartographiés à ce jour restent ouverts dans toutes les directions, avec peu de contacts observés avec les basaltes encaissants.

La découverte d'un nouveau dyke à 3 km au nord-est renforce la prospectivité du projet Mirage pour le lithium. Ce dyke a une longueur apparente d'au moins 175 m. La largeur du dyke reste inconnue pour l'instant car l'exposition est limitée. De plus, d'autres blocs de pegmatite minéralisée en spodumène ont été trouvés à près de 2 km à l'ouest du champ de blocs principal, ce qui suggère l'existence d'autres sources plus à l'ouest. En tout, la minéralisation en lithium sur le projet Mirage a été observée sur une distance totale de 8,7 km, en incluant le champ de blocs. Ce dernier fera l'objet de travaux de prospection détaillée dans le but de localiser de nouveaux affleurements contenant du spodumène au sud-ouest du champ de dykes principal.

Dans les communiqués de presse datés du 4 décembre 2023, du 19 décembre 2023 et du 18 janvier 2024, Exploration Brunswick a publié des résultats de la campagne de forage sur le projet Mirage.

Faits saillants :

- Intervalle à la plus haute teneur à 3,28 % Li_2O sur 10,6 m dans le sondage MR-23-26 à une profondeur verticale de 50 m.
- Intervalle à faible profondeur de 2,92 % Li_2O sur 14,0 m dans le sondage MR-23-19 à une profondeur verticale de 46 m.
- 2,88 % Li_2O sur 13,4 m dans le sondage MR-23-16 à une profondeur verticale de 86 m.
- MR-4 a été suivi par forage sur une étendue latérale de 600 m et reste ouvert au nord-est ainsi qu'en profondeur.
- Hautes teneurs, à 2,57 % sur 25,8 m, dans le sondage MR-23-02, incluant 14,2 m à 3,08 % Li_2O à une profondeur verticale de 28 m dans le dyke MR-1 dans la zone Nord.
- Large intervalle de 50,6 m à 1,06 % Li_2O dans le sondage MR-23-07 au sein du dyke MR-3 dans la zone Centrale, à une faible profondeur verticale de 22 m.
- Intervalle à haute teneur dans le sondage MR-23-14 : 16,2 m à 2,75 % Li_2O incluant 9,5 m à 3,30 % Li_2O à une profondeur verticale de 40 m au sein du dyke MR-4 dans la zone Sud.
- MR-23-28 a recoupé de la minéralisation à haute teneur, à 1,80 % Li_2O sur 37,2 m à partir de la surface dans le dyke MR-6 situé à 500 m au nord-est de MR-3.
- Indications d'un empilement potentiel de dykes dans la zone Centrale où le sondage MR-23-35 a recoupé 11,5 m à une teneur de 1,1 % Li_2O , environ 100 m au sud de MR-3 dans le nouveau dyke MR-5.
- Le sondage MR-23-33 a recoupé, à l'aveugle, plus de 9 dykes empilés sur une longueur dans l'axe de forage d'environ 95 m, dont l'épaisseur variait entre 0,8 et 7,3 m chacun.
- Jusqu'à présent, les dykes de pegmatite à spodumène ont été suivis par forage sur une étendue latérale combinée d'au moins 1 500 m et restent ouverts dans toutes les directions.
- Seulement 60 % des affleurements de pegmatite ont été forés; d'autres cibles de forage seront testées en hiver 2024.
- Tous les dykes rapportés sont ouverts latéralement et en profondeur.
- Dans le cadre du premier programme de forage, 5 des 6 dykes présentent une minéralisation continue à haute teneur (1,5+% Li_2O) sur une épaisseur significative (10 m+), tous regroupés au sein d'un essaim de dykes d'environ 2 km x 2 km.

La campagne de forage de la Société a testé, à faible profondeur (moins de 150 m de profondeur verticale), les dykes de pegmatite cartographiés en surface afin d'établir leur géométrie et leur orientation. Trente-six sondages ont été complétés pour un total de 5 090 m de forage au diamant. Trente-trois des sondages forés lors de cette campagne ont recoupé des pegmatites minéralisées.

Les dykes de pegmatite minéralisée découverts sur le projet Mirage sont répartis en trois corridors majeurs suivant un axe NE-SO, soit les zones Nord, Centrale et Sud, dans un secteur de 2 par 3 km. Les dykes minéralisés sont massifs, très grossièrement grenus, avec une minéralogie caractérisée par la présence de quartz, feldspath, un peu de muscovite, tourmaline, spodumène et des traces de béryl. La minéralisation en spodumène, généralement décimétrique, atteint souvent jusqu'à 50 % du contenu minéralogique modal.

Cette campagne de forage inaugurale a réussi à augmenter l'étendue des pegmatites minéralisées sur une distance combinée de 1,5 km et démontre une excellente continuité avec plusieurs zones à haute teneur recoupées à ce jour. Tous les dykes de pegmatite restent ouverts dans toutes les directions. Par ailleurs, plusieurs autres pegmatites à spodumène affleurantes n'ont pas encore été vérifiées par forage.

Le dyke de pegmatite MR-3 recoupé dans la zone Centrale montre des épaisseurs significatives, atteignant 50,6 m à 1,06 % Li_2O (MR-23-07) avec un pendage modéré d'environ 50 degrés vers le sud, de telle sorte que l'épaisseur réelle est estimée à 95 % dans tous les sondages présentés. Le dyke principal dans la zone Centrale est orienté au nord-est et atteint la surface où il peut être suivi de façon continue sur plus de 400 m, avec une épaisseur continue de plus de 40 m et une teneur moyenne d'environ 1,00 %. Jusqu'à présent, le dyke principal dans la zone Centrale est défini par six sondages (MR-23-05 à 07 et MR-23-09 à 12) et reste ouvert dans toutes les directions.

Un deuxième dyke non cartographié (MR-3A) a été identifié dans le sondage MR-23-08, ce qui marque la première découverte à l'aveugle d'un dyke de pegmatite sur le projet Mirage. Le sondage n'a que partiellement recoupé la bordure du dyke et n'est donc pas représentatif de la teneur ni de l'épaisseur du dyke MR-3A.

Quatre sondages peu profonds ont été forés dans la zone Nord (MR-23-01 à MR-23-04). Tous les sondages ont recoupé deux dykes de pegmatite à spodumène, MR-1 et MR-2. Deux sondages, MR-23-01 et MR-23-02, ont livré des intervalles à hautes teneurs : 24,5 m à 2,18 % Li_2O et 25,8 m à 2,57 % Li_2O , respectivement. Le dyke MR-1 serait incliné vers le nord, et l'épaisseur réelle est estimée à 90 % de la longueur dans l'axe de forage. Les deux dykes restent ouverts dans toutes les directions. De plus, trois autres affleurements de pegmatite à spodumène situés jusqu'à 1 km plus à l'est n'ont pas encore été vérifiés par forage dans la zone Nord.

Les résultats préliminaires en provenance de la zone Sud, tous du dyke de pegmatite MR-4, montrent aussi une minéralisation significative à haute teneur située près de la surface. Le dyke a été suivi en continu par forage sur plus de 750 m avec un pendage modéré de 45 degrés vers le sud. Neuf des dix sondages forés sur le dyke MR-4 ont recoupé de la pegmatite à spodumène à haute teneur (>2,0 % Li_2O) et montrent une continuité et des largeurs excellentes. L'épaisseur réelle est estimée à 95 % de la longueur dans l'axe de forage. MR-4 a maintenant été foré de la surface jusqu'à faible profondeur, à moins de 100 m de profondeur verticale, sur une étendue latérale de plus de 600 m. Le dyke suit un contact stratigraphique entre métasédiments et metabasaltes, modérément incliné vers le sud-est à 45 degrés. La projection en surface du dyke est caractérisée par une étroite dépression topographique et le dyke affleure sur une partie de son étendue latérale. Les sondages MR-23-21 et MR-23-22 (aucune pegmatite recoupée dans ce dernier), tous deux implantés à l'extrémité sud-ouest du programme actuel, n'ont pas recoupé de dyke au contact, suggérant un pincement potentiel du dyke MR-4 dans ce secteur. Toutefois, la présence d'un mince dyke minéralisé dans le metabasalte indique que la zone Sud reste ouverte au sud-ouest. MR-4 reste ouvert vers le nord-est et en profondeur.

Deux sondages (MR-23-23 et -24), situés à 350 m au sud de la découverte initiale de la pegmatite MR-4 en affleurement, testaient la projection en aval-pendage près de l'extrémité sud-ouest mais n'ont pas atteint les contacts stratigraphiques. Les deux sondages ont été interrompus avant d'atteindre leur cible vers la fin de la saison de forage automnale afin de permettre l'achèvement du programme et seront prolongés lors de la campagne de forage à l'hiver 2024.

Le 18 janvier 2024, la Société a reçu du laboratoire le dernier lot de résultats d'analyse pour 10 sondages de son premier programme de forage au projet Mirage. Les intersections présentées lors de cette annonce confirment la découverte de plusieurs nouvelles minéralisations en lithium dans des pegmatites à spodumène dans la zone Centrale, dont MR-6 et MR-5, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Dyke MR-6

Le dyke à haute teneur MR-6 est défini par trois sondages forés en éventail qui ont livré des valeurs de 1,80 % Li_2O sur 37,2 m (MR-23-28), 1,55 % Li_2O sur 32,2 m (MR-23-29) et 1,75 % Li_2O sur 24,6 m (MR-23-30). Comme tous les sondages ont débuté dans la pegmatite, l'épaisseur réelle du dyke n'est pas connue mais serait présumément supérieure à 32 m. Le dyke atteint la surface et est interprété comme étant faiblement incliné à 15 degrés vers le sud-est. Jusqu'à maintenant, le dyke a été cartographié en surface sur une distance de 110 m et suivi dans l'axe de pendage sur plus de 100 m. Le dyke MR-6 est situé environ 500 m au nord-est, dans la continuité de MR-3, où la Société a annoncé plusieurs intersections de plus de 40 m de pegmatite minéralisée à des teneurs de plus de 1 % Li_2O . Toutefois, en raison des teneurs nettement plus élevées et du pendage beaucoup plus faible, pour l'instant, il est présumé qu'il s'agit d'un dyke distinct. Aucun forage n'a été effectué entre les deux dykes et MR-6 reste ouvert dans toutes les directions.

Dyke MR-5

Le dyke MR-5 est situé environ 100 m au sud du dyke MR-3 et a livré des valeurs de 1,1 % Li_2O sur 11,5 m (MR-23-35) au sein d'une zone pegmatitique plus large de 22 m. L'épaisseur réelle est estimée à 95 % de la longueur dans l'axe de forage. Le sondage MR-23-35 a été foré en suivi du dyke recoupé dans le sondage MR-23-08, lequel serait présumément faiblement incliné à 25 degrés vers le sud-est. MR-5 n'affleure pas en surface et reste ouvert dans toutes les directions. La proximité de MR-5 au dyke MR-3 indique potentiellement que la structure serait favorable à l'empilement.

Au sud de MR-6, un corridor de déformation majeur orienté NE-SO traverse le projet Mirage. Au total, quatre sondages (MR-23-31, -32, -33, -36) ont été forés pour tester ce corridor. En contraste aux autres sondages forés sur le projet, les dykes contenant du spodumène y sont plus étroits mais montrent de multiples empilements sur de plus grandes épaisseurs et conservent leur caractère à haute teneur.

Les sondages MR-23-31 et -32 avaient pour but de vérifier quatre petits affleurements de pegmatite à spodumène cartographiés en 2023. Les deux sondages ont recoupé six intervalles semi-continus de petits (<10 m) dykes de pegmatite à spodumène empilés, faiblement inclinés à 30 degrés vers le sud-est, sur environ 40 m à une profondeur verticale de 40 et 60 m respectivement dans les sondages MR-23-31 et MR-23-32. Ces dykes sont situés à proximité du contact entre metabasaltes et métasédiments et le recoupent à un angle élevé; les dykes restent tous ouverts dans toutes les directions. L'intervalle le plus significatif a livré des valeurs de 1,50 % Li_2O sur 5,3 m et de 1,13 % Li_2O sur 4,2 m dans le sondage MR-23-31, respectivement à 23 m et 33 m de profondeur verticale sous la surface.

Dans la partie sud-est de la zone Centrale, au sud des sondages MR-23-31 et -32, les sondages MR-23-33 et MR-23-36 ont été forés à l'aveugle, et ont recoupé une série d'intervalles de pegmatite, principalement encaissés dans des metabasaltes. MR-23-33 a rencontré pas moins de 9 intervalles distincts de dykes de pegmatite à spodumène (<10 m) de 140,2 à 234,9 m le long du trou, avant d'être arrêté à 240 m. L'essai de dykes de pegmatite représentait environ 32 % de l'intervalle de 95 m. De la minéralisation et des résultats similaires ont été observés dans le sondage MR-23-36, situé à 150 m latéralement vers l'ouest.

Programmes de forage 2024

Campagne hivernale à Mirage

Le 22 janvier 2024, la Société a annoncé le début de la campagne de forage de la phase II sur le projet Mirage, ciblant les extensions des dykes de pegmatite connus (MR-1 à MR-6) et de nouveaux

affleurements favorables qui n'avaient pas encore été vérifiés par forage. La campagne hivernale à Mirage a été menée à partir d'un nouveau camp d'exploration situé le long de la route Transtaïga.

Cette campagne devait être réalisée sur une période d'environ trois mois. Le principal objectif de cette campagne était de démontrer le potentiel de tonnage avec des sondages à un espacement significatif d'où la Société avait auparavant obtenu de hautes teneurs en lithium sur des épaisseurs importantes. Les sondages planifiés ont été répartis sur l'étendue latérale connue de 2,8 km, afin de tester la totalité de l'essai de dykes de pegmatite à spodumène. Cette campagne a également permis d'étudier en détail la disposition géologique de l'essai de dykes jusqu'à une profondeur verticale de 250 m. Le projet Mirage englobe actuellement plus d'une dizaine de pegmatites à spodumène atteignant la surface, d'épaisseurs et de teneurs variables, réparties dans un secteur de 2,8 km par 2,0 km; seules six d'entre elles ont été vérifiées par forage et toutes sont ouvertes dans plusieurs directions, offrant ainsi un grand potentiel de croissance.

Le 25 avril 2024, Exploration Brunswick a publié les premiers résultats d'analyse de la campagne hivernale à Mirage, où la Société a foré trente-cinq sondages de plus. Cette campagne était axée sur la zone Centrale et a continué de recouper de multiples intervalles épais et bien minéralisés le long du dyke MR-6 et à proximité, où ce dernier reste ouvert dans toutes les directions.

Faits saillants :

- Meilleur intervalle à ce jour sur le projet Mirage, avec 1,59 % Li_2O sur 58,1 m dans le sondage MR-23-49, à partir de la surface, et qui prolonge le dyke subhorizontal MR-6 de 80 mètres de plus vers le sud. Fait important à noter, MR-6 reste ouvert dans toutes les directions.
- Indications d'un empilement significatif de dykes avec un intervalle à 1,71 % Li_2O sur 31,6 m, incluant 14,0 m à 2,32 % Li_2O dans le sondage MR-23-60, à une profondeur verticale de 60 m et à 300 m à l'est de MR-6.
- Plusieurs autres intersections significatives près de la surface ont été recoupées dans le sondage MR-24-60, incluant 1,03 % Li_2O sur 18,4 m, à une profondeur verticale de 11 m, et 0,93 % Li_2O sur 12 m. Jusqu'à maintenant, quatre dykes majeurs ont été rencontrés dans ce sondage et tous restent ouverts dans toutes les directions.
- Au total, trente-cinq sondages ciblant en priorité la minéralisation près de la surface ont été forés au cours de l'hiver et les résultats d'analyse restent à venir pour trente-deux autres sondages.

La campagne hivernale à Mirage a réaffirmé encore une fois la position de Mirage parmi les découvertes de lithium les plus excitantes au Québec. Dès la dernière découverte de la campagne antérieure de la Société en 2023 et par la suite, le dyke MR-6 s'est avéré être une cible d'exploration extrêmement intéressante, avec un potentiel significatif puisqu'il reste ouvert dans toutes les directions. En se basant sur les résultats actuels et anticipés de la campagne hivernale, la Société a immédiatement commencé les préparatifs et la planification en vue d'une campagne de forage estivale sur le projet Mirage.

Les nouvelles découvertes dans le sondage MR-24-60 étendent également de manière significative le potentiel de la zone Centrale sur 300 m supplémentaires au nord-est du dyke MR-6. Ce secteur a fait l'objet de très peu de travaux d'exploration, un seul sondage ayant été foré à ce jour, et toutes les pegmatites, y compris les quatre plus grandes, restent ouvertes dans toutes les directions. Ces quatre pegmatites sont proches de la surface et présentent une minéralogie similaire à celle de MR-6. Le sondage MR-24-57 augmente considérablement le potentiel d'exploration de la zone Nord avec la découverte d'un nouveau dyke qui a livré 0,84 % Li_2O sur 6,5 m, où il demeure ouvert dans toutes les directions.

Tableau 1 : Faits saillants de la campagne hivernale 2024 à Mirage tirés du communiqué de presse du 25 avril 2024

Sondage	Zone	Dyke	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Li ₂ O (%)
MR-24-49	Centrale	MR-6	6,6	64,5	58,1	1,59
<i>et</i>			.69,8	.72	.2,2	.1,19
MR-24-57	Nord		.54,0	.60,5	.6,5	.0,84
MR-24-58	Nord		.90,0	.91	.1,0	.1,25
<i>et</i>			.261,1	.262	.1,0	.0,79
MR-24-60	Centrale		17,6	36,0	18,4	1,03
<i>et</i>			.39,3	.50,8	.11,6	.0,66
<i>et</i>			.66,6	.67,3	.0,8	.0,87
<i>et</i>			.76,0	.88,0	.12,0	.0,93
<i>et</i>			93,4	125,0	31,6	1,71
<i>incl.</i>			111,0	125,0	14,0	2,32
<i>et</i>			.145,1	.147,0	.1,9	.0,44
<i>et</i>			.183,0	.184,4	.1,4	.0,72
<i>et</i>			.325,8	.326,8	.1,0	.0,82
<i>et</i>			.342,2	.344,0	.1,8	.1,13

Le 8 mai 2024, la Société a publié de nouveaux résultats d'analyse de la campagne hivernale à Mirage. Cette campagne a continué de recouper de multiples intervalles épais et bien minéralisés le long du dyke MR-6 et à proximité, où ce dernier reste ouvert dans toutes les directions.

Faits saillants :

- Meilleur intervalle à ce jour à Mirage, avec 1,55 % Li₂O sur 93,45 m dans le sondage MR-24-62, à partir de la surface, et qui prolonge le dyke subhorizontal MR-6 de 80 m de plus vers le sud-ouest.
- Le dyke MR-6 a également été prolongé de 135 m au nord de MR-24-62 où Exploration Brunswick a intercepté 1,05 % Li₂O sur 34,05 m dans le sondage MR-24-65.
- MR-6 a maintenant été foré sur une étendue latérale de 220 m avec une épaisseur réelle variant de 25 à 70 m. Le dyke reste ouvert dans de multiples directions, le potentiel le plus fort se situant au nord-est et au sud-ouest.
- Un nouveau dyke MR-8 a été confirmé dans la zone Nord avec 1,27 % Li₂O sur 18,6 m dans le sondage MR-24-43 et 1,42 % Li₂O sur 11,5 m dans le sondage MR-24-55.
- Un nouveau sondage d'exploration situé à environ 800 m au nord-est de MR-6 a recoupé des valeurs anormales en lithium dans le sondage MR-24-53 dans une zone de dykes empilés. Ce sondage permet à Exploration Brunswick d'étendre le corridor central de dykes prospectifs en direction d'un autre affleurement de pegmatite à spodumène situé à 3,5 km au nord-est.
- En tout, les résultats de 26 sondages ont été reçus jusqu'à maintenant, et les résultats de 9 sondages restent à venir.

Tableau 2 : Faits saillants de la campagne hivernale 2024 à Mirage tirés du communiqué de presse du 8 mai 2024

Sondage	Zone	Dyke	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Li ₂ O%	Ta ₂ O ₅ (ppm)
MR-24-43	Nord	MR-8	9,85	28,45	18,6	1,27	81
<i>Et</i>			83,95	86,7	2,75	0,99	101
MR-24-44B			14,4	31	16,6	0,95	81
MR-24-46			35,4	52	16,6	0,87	97
MR-24-48			43	61,5	18,5	0,80	93
MR-24-53			225	227,2	2,2	0,55	143
<i>Et</i>			251	274	23	0,33	95
MR-24-54	Nord	MR-8	66,55	71,35	4,8	1,10	198
MR-24-55			67,6	79,1	11,5	1,42	166
MR-24-56			49,05	59	9,95	0,32	44
MR-24-62	Centrale	MR-6	6,35	99,8	93,45	1,55	160
MR-24-64			55,45	78,3	22,85	N/A	223
MR-24-65			44,4	78,45	34,05	1,05	125

Le 4 juin 2024, la Société a annoncé les derniers résultats de la campagne hivernale à Mirage. Cette campagne de forage hivernale s'est concentrée sur la Zone Centrale et a continué à recouper de larges intervalles bien minéralisés à l'intérieur du dyke MR-6.

Faits saillants :

- Nouvel intervalle sur le dyke MR-6 avec 1,64 % Li₂O sur 69,3 m dans le sondage MR-24-61 et 1,17 % Li₂O sur 28,3 m dans le sondage MR-24-50, tous deux à partir de la surface.
- Nouveau dyke MR-9, situé à environ 600 m au nord-est de MR-6, avec 1,07 % Li₂O sur 14,4 mètres dans le sondage MR-24-45 et 2,00 % Li₂O sur 4 mètres dans le sondage MR-24-51, maintenant suivi par forage sur plus de 400 m.
- D'autres preuves d'un empilement significatif de dykes se trouvent ont été observées à 350 mètres au sud-est de MR-6 où le sondage MR-24-59 a recoupé plusieurs dykes de pegmatite minéralisés qui restent tous ouverts dans toutes les directions.
- Exploration Brunswick annoncera son programme d'exploration pour l'été 2024 dans les semaines à venir, y compris son programme pour Mirage, le nord du Québec, le Labrador et le Groenland.

Tableau 3 : Faits saillants de la campagne hivernale 2024 à Mirage tirés du communiqué de presse du 4 juin 2024

Sondage	Zone	Dyke	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)
MR-24-45	Centrale	MR-9	119	133,4	14,4	1,07	96
et			.161	.162,9	.1,8	.0,96	.171
.MR-24-47	.Centrale		.143,65	.145	.1,3	.1,12	.143
et		MR-9	200	209,1	9,1	1,11	146
et			236,2	.239,3	.3,1	.0,82	.143
et			.274,5	.278,1	.3,6	.0,85	.105
MR-24-50	Centrale	MR-6	7,75	36	28,3	1,17	148
et			.51	.53,4	.2,4	.1,42	.151
.MR-24-51	.Centrale	.MR-9	.109	.113	.4,0	.2,00	.174
et			.119,95	.122,7	.2,8	.0,58	.200
et			.144,95	.149,5	.4,5	.0,84	.122
.MR-24-52	.Centrale	.MR-5	.102,5	.103,5	.1,0	.2,15	255
.MR-24-59	.Centrale		.152,6	.155	.2,5	.2,27	273
et			.172	.177	.5,0	.1,43	213
et			246,1	250,9	.4,8	.1,77	.195
et			.256,45	.259,4	.2,9	.0,70	.132
et			298,7	.300,5	.1,8	.1,27	.177
et			.308,2	.311,3	.3,1	.1,47	.166
et			.314,15	.340,9	.26,7	.0,75	.93
MR-24-61	Centrale	MR-6	7,0	76,3	69,3	1,64	147
.MR-24-66	.Centrale	.MR-6	.146	.165	.19,0	.0,62	.127
et			.190,55	.191	.0,4	.1,68	234
et			.235	.236	.1,0	.1,18	.275
et			.253,15	.259,7	.6,5	.1,02	.173
et			.281,55	.282,7	.1,1	.1,09	.317
.MR-24-67	.Centrale		.32,0	.35,0	.3,0	.0,39	.308
.MR-24-69	.Centrale	.MR-6	.57,9	.70,35	.12,5	N/A	.171

Les plus récents résultats confirment un épaississement du dyke MR-6 vers le sud-ouest dans le sondage MR-24-62 où le forage a intercepté 93,45 m à 1,55 % Li₂O. Ces résultats confirment la présence du dyke MR-6 40 m plus au sud-ouest avec 1,64 % Li₂O sur 69,3 m, à partir de la surface, dans le sondage MR-24-61. Le dyke reste ouvert au nord-est et au sud-ouest où il présente une minéralisation en spodumène plus grossière et plus répandue qui est plus épaisse que dans les autres portions du dyke. Le dyke MR-6 s'étend vers le nord-ouest sur plus de 400 m avec 19 m à 0,62 % Li₂O recoupés dans le sondage MR-24-66. Dans ce secteur, le dyke MR-6 semble être plus hétérogène avec une minéralogie changeante et une concentration en spodumène très variable.

Plus au sud-est, le sondage MR-24-50 augmente l'étendue du dyke MR-6 de 40 m, avec une intersection de 28,3 m à 1,17 % Li₂O. Le dyke est ouvert au sud-est, où il conserve son très faible pendage. L'interprétation est que le dyke change en forme de feuillets vers les sondages MR-24-31 et 32, mais d'autres forages seront nécessaires pour confirmer cette interprétation.

Il existe un potentiel de prolonger MR-6 de 350 m vers l'ouest, où il demeure ouvert en direction du dyke MR-3. Le dyke MR-3 démontre des épaisseurs apparentes significatives allant jusqu'à 50,6 m à 1,06 % Li₂O (voir le communiqué de presse du 4 décembre 2023) en forage avec un pendage modéré de 50 degrés vers le sud et une épaisseur réelle estimée à 95 % dans tous les sondages rapportés. MR-3 est orienté au nord-est et atteint la surface où il peut être suivi de façon continue sur plus de 400 m avec une épaisseur constante de 40 m.

Le sondage MR-24-59, situé à 350 m à l'est de MR-6, montre des signes d'un important empilement de dykes. Au moins sept dykes ont été recoupés dans le sondage, avec des épaisseurs et des concentrations en spodumène variables, la plus grande zone mesurant 26,7 m de pegmatite minéralisée semi-continue. Ce nouveau système de dykes en échelons serait associé aux dykes à haute teneur recoupés près de la surface dans le sondage MR-24-60, situé à 250 m au nord-ouest (voir le communiqué de presse du 25 avril 2023).

Activités d'exploration estivales à Mirage

Des travaux de prospection et de cartographie détaillée ont été réalisés par l'équipe d'exploration d'Exploration Brunswick en juin 2024. Ces travaux ont été accompagnés d'un levé de till réalisé dans la traînée de blocs riches en spodumène et dans ses environs, afin de mieux délimiter les sources potentielles et des cibles de forage. Certains des échantillons ont révélé la présence de cristaux de spodumène grossiers dans le till. Il est intéressant de noter que certains échantillons situés à l'extérieur de la traînée principale de blocs ont également révélé un nombre important de grains de spodumène, ce qui indique la possibilité de nouvelles sources. Le levé de till sera étendu à l'ensemble du projet à l'automne afin de continuer d'augmenter l'étendue latérale de la nouvelle source de minéralisation sur le projet Mirage.

Cette campagne de prospection a également mis en évidence de nombreux nouveaux blocs rocheux contenant du spodumène. Ces blocs ont été découverts à l'ouest et au sud-ouest de la principale traînée de blocs de spodumène précédemment identifiée en 2023 et représentent une avancée significative pour l'identification de sources potentielles. La taille (jusqu'à 200 mètres cubes) et l'angularité des blocs indiquent que leurs sources se trouvent à proximité et probablement en dehors de la minéralisation connue dans les zones Centrale et Sud. Combiné aux levés de till et géophysiques réalisés à ce jour, la Société croit fermement que des minéralisations importantes restent à découvrir sur le projet Mirage.

Le 23 juillet 2024, la Société a annoncé le début d'un programme de forage estival de 5 000 m sur le projet Mirage. À ce jour, 71 sondages et plus de 12 000 m ont été forés sur le projet Mirage, ce qui a permis de délimiter neuf dykes de pegmatite contenant du spodumène près de la surface, qui demeurent tous ouverts en profondeur et latéralement. Environ deux douzaines de dykes supplémentaires, avec des largeurs allant de 8 m à environ 20 m, ont également été interceptés lors des deux campagnes précédentes, avec peu ou pas de travaux de suivi. Le programme proposé se concentrera sur MR-6, MR-3 et MR-4 ainsi que sur de nouvelles cibles identifiées par forage, géophysique, minéralogie des tills et prospection.

Campagne à Elrond

Le 21 février 2024, Exploration Brunswick a annoncé le début de la construction d'un chemin d'hiver en vue d'une campagne de forage (la « campagne à Elrond ») sur le projet Elrond. Cette première campagne de forage a débuté en mars et testera la pegmatite à spodumène Arwen, qui a été découverte par prospection en septembre 2023. L'indice Arwen et le projet Elrond n'ont jamais fait l'objet de travaux de forage.

La pegmatite Arwen est exposée sur une superficie d'environ 250 m par 100 m et est très faiblement inclinée vers le nord. L'affleurement est bien minéralisé et trois échantillons choisis représentatifs ont livré des valeurs entre 1 et 3 % Li_2O . La pegmatite reste ouverte dans toutes les directions (voir le communiqué de presse daté du 3 octobre 2023). Avant la campagne de forage, un levé aéromagnétique à haute résolution a été réalisé à l'automne 2023 et suggère que l'indice Arwen est situé dans un corridor structural favorable de 4 km de long par 500 m de large. Le secteur d'intérêt est situé à proximité d'infrastructures puisque la cible se trouve à environ 12 km de la route Billy-Diamond; les travaux de forage seront donc assistés au sol par l'entremise d'un chemin d'hiver.

La campagne à Elrond n'a pas recoupé de minéralisation significative dans la pegmatite à spodumène. Les analyses sont en cours mais ne devraient pas donner de teneurs ou de largeurs économiques. Exploration Brunswick continue de se concentrer sur la définition de ses meilleurs actifs et sur

l'élimination des cibles qui ne répondent pas à ses exigences rigoureuses. La Société évalue actuellement les prochaines étapes pour le projet Elrond.

Ontario

Projet Hearst

Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant le projet Hearst (226 claims, 29 805 ha). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option; l'entente d'option Lowther Pegmatite (signée le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022). De plus, la Société a jalonné plus de 10 900 ha avec une quantité appréciable d'affleurements et un accès par des chemins forestiers, à près de 70 km au nord de Kenora, pour former le projet Campfire. Cette position de terrain a été ciblée en fonction des environnements géologiques privilégiés et des données historiques de sédiments de lacs. Le projet Campfire est situé au sein de la ceinture d'English River où se trouve la mine Tanco (la seule mine de lithium en production au Canada) et à près de 25 km à l'est du gîte de lithium de Separation Rapids.

Le 24 avril 2023, Brunswick Exploration a annoncé qu'elle avait amorcé un programme de forage et de décapage sur le projet Hearst. Un premier programme de forage au diamant de 1000 m a été planifié afin de tester l'extension latérale et en profondeur de la pegmatite à spodumène Decoy ainsi que les pegmatites Mantis et Firefly récemment découvertes. Ces trois pegmatites évoluées affleurent en surface, ce qui permet un forage efficient et abordable à proximité d'infrastructures de soutien. Firefly et Mantis sont des pegmatites évoluées qui présentent une minéralogie et des signatures pXRF similaires à celles de la pegmatite à spodumène Decoy (la « pegmatite Decoy »), bien qu'elles ne présentent actuellement aucune minéralisation en lithium exposée en surface.

Un programme de forage au diamant totalisant 565 m (5 sondages) a été complété sur le projet Hearst afin de déterminer la profondeur et l'étendue latérale de la pegmatite enrichie en lithium Decoy. Deux sondages en ciseaux ont été forés sous l'expression en surface de la zone à spodumène, suivis de sondages espacés de 25, 50 et 100 m latéralement vers l'est. La zone à spodumène Decoy est interprétée comme une lentille qui se pince en profondeur et la pegmatite elle-même a une étendue latérale presque équivalente à son expression en surface de 65 m, tel que confirmé par forage. Seul le sondage 23-Decoy-02 a recoupé la pegmatite Decoy, sur 13,4 m, mais n'a pas livré de résultats d'analyse significatifs en lithium.

À environ 2 km au sud-ouest de Decoy, les travaux de décapage à Firefly et Mantis ont confirmé des résultats pXRF similaires à Decoy, toutefois, aucune minéralisation en spodumène n'a été identifiée. Au fur et à mesure que les travaux de coupe de bois et le traçage de routes progresseront, l'accès s'améliorera considérablement ainsi que le nombre d'affleurements exposés et des travaux de prospection additionnels pourront être effectués le long du corridor évolué de 8 km tout en investiguant d'autres pegmatites historiquement cartographiées et des cibles nouvellement identifiées par lidar dans l'ensemble des terrains détenus.

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 0,6 million \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés en Ontario, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable (0,7 million \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Nouvelle-Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse, situés à 30 km de Halifax. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, Exploration Brunswick a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires. De plus, Exploration Brunswick a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié

(1 %) peut être rachetée pour la somme de 1,0 million \$. Par ailleurs, dix claims supplémentaires (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross. Trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse. Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 0,1 million \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable (0,3 million \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Nouveau-Brunswick

Le 2 décembre 2021, la Société a jalonné plusieurs claims dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. Les propriétés sont situées à environ 30 km au sud de Moncton et à 15 km à l'ouest de Doaktown. Le 14 mars 2022, la Société a jalonné d'autres groupes de claims dans la partie centrale du Nouveau-Brunswick. Ces propriétés s'ajoutent au projet Catamaran et englobent le projet Hawkshaw situé à environ 30 km au sud-est de Plaster Rock et à 24 km au nord-ouest de Fredericton. De la prospection et un programme régional de tills ont été complétés en septembre 2022. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 0,1 million \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Saskatchewan

Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims en Saskatchewan, répartis entre le projet Trans-Hudson et le projet du Lac Athabasca.

Le projet Trans-Hudson est situé autour et entre les communautés de Creighton, La Ronge et Southend dans le centre de la Saskatchewan. Ces propriétés renferment 124 pegmatites cartographiées et interprétées d'une étendue latérale variant entre 0,5 et 14,5 km chacune. Les pegmatites ont été jalonnées en se basant sur les environnements géologiques privilégiés, la géochimie historique et la cartographie historique. Il est important de noter qu'elles ont fait l'objet de peu ou pas d'exploration pour le lithium. L'Orogène trans-hudsonien se compose d'une série de ceintures volcaniques et métasédimentaires paléoprotérozoïques qui relient les cratons archéens du Supérieur, de Hearne-Rae et du Wyoming. Cet assemblage renferme de nombreuses unités de volcanites mafiques, volcanites felsiques, granitoïdes, gneiss, roches métasédimentaires, quartzites, marbres et pegmatites. Plusieurs pegmatites sont décrites comme étant de couleur blanche et contenant du béryl, de la tourmaline, du grenat et/ou de la muscovite, ce qui indique qu'elles sont de type S et qu'elles présentent un potentiel pour une minéralisation de type LCT.

Le projet du Lac Athabasca est situé à environ 75 km à l'ouest d'Uranium City, près de la frontière avec l'Alberta. La propriété contient deux pegmatites cartographiées d'une longueur d'environ 1 500 m. Le claim a été jalonné en se basant sur les environnements géologiques privilégiés et la cartographie historique, et n'a fait l'objet d'aucune exploration antérieure pour le lithium.

La Société a aussi jalonné 48 000 ha de plus au sein des projets Trans-Hudson et Lac Athabasca. Ces claims ont été jalonnés en fonction de leur grande concentration d'affleurements, des environnements géologiques privilégiés, de la géochimie et des pegmatites interprétées et historiquement cartographiées.

Le 22 février 2023, la Société a signé une entente d'option avec Searchlight Resources Inc. (« Searchlight ») visant le projet Hanson Lake, situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton en Saskatchewan, à moins de 2 km d'une route majeure. Ce projet couvre quatre pegmatites à spodumène encaissées au sein d'un champ de pegmatites beaucoup plus vaste, dont aucune n'a été vérifiée par forage.

Le projet Hanson Lake est situé entre les lacs Hanson et Jan en Saskatchewan et est traversé par la route 106 qui relie Creighton au sud-ouest de la Saskatchewan. Le groupe de claims renferme 57 pegmatites de type S cartographiées d'une étendue latérale variant entre 0,5 et 2,2 km chacune. Le champ de pegmatites de Hanson Lake est connu depuis les années 1960 mais l'exploration visait son potentiel en béryllium, tantale et autres métaux des terres rares. Le champ de pegmatites est situé au sein d'un corridor de 8 km par 3 km qui fait partie de la suite granitique-pegmatitique de Jan Lake de plus grande envergure, laquelle est présente dans tout l'assemblage. La majeure partie de ce projet n'a pas été cartographiée en détail et aucune des pegmatites n'a été systématiquement échantillonnée ou forée pour le lithium. Du spodumène a été observé dans quatre différentes pegmatites, dont la plus grande atteint jusqu'à 16 m de large par près de 550 m d'étendue latérale.

Le 20 mars 2023, la Société a signé une entente d'option avec EPL afin d'acquérir trois claims miniers additionnels situés à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan), adjacents au projet Hanson Lake.

Les équipes de prospection n'ont pas réussi à localiser les indices de spodumène historiquement cartographiés dans le champ de pegmatites de Hanson Lake. La plupart des dykes dans la région ont livré des résultats pXRF décevants et se sont avérés non évolués dans l'ensemble. Par conséquent, la décision a été prise de mettre fin aux ententes d'option avec Searchlight et EPL dans le secteur de Hanson Lake. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 0,2 million \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable. La Société n'a pas encore visité le projet Athabasca et évalue les prochaines étapes à venir pour les propriétés du projet Trans-Hudson.

Campagne de prospection multinationale de 2024

Le 13 juin 2024, la Société a annoncé qu'elle avait entamé une campagne de prospection hélicoptérée au Québec et que d'autres programmes au Labrador et au Groenland débiteront en juillet et en août 2024, respectivement. Exploration Brunswick prévoit de tester systématiquement des centaines de nouvelles cibles de pegmatite de type S en affleurement sur l'ensemble de son portefeuille. Ces initiatives d'exploration préliminaire constituent un pilier essentiel de la stratégie de la Société et, comme l'industrie du lithium reste mûre pour de nouvelles découvertes, nous continuerons à tirer parti de notre expertise en matière d'exploration pour identifier rapidement de nouvelles cibles et explorer dans des juridictions saines. Voici un aperçu de ces programmes :

Québec

Un programme régional de prospection et de cartographie par hélicoptère a débuté sur le projet Mirage, en dehors de la principale zone de minéralisation connue. La campagne d'exploration de 2023 de la Société ayant été fortement écourtée en raison de feux de forêt, d'importantes portions de cette propriété restent sous-explorées. Le projet Mirage a une superficie totale de 21 230 ha et un corridor minéralisé potentiel de plus de 12 km. Déjà, de nouveaux affleurements de pegmatite à faible rapport K/Rb ont été identifiés à l'intérieur de ce corridor et dans l'axe des dykes existants forés lors des deux campagnes de forage précédentes.

En préparation de la campagne de forage estivale qui sera annoncée dans les prochaines semaines, Exploration Brunswick a décidé d'élargir sa méthodologie d'analyse au projet Mirage. Les travaux réalisés jusqu'à présent indiquent que les pegmatites minéralisées présentent un large halo d'altération en lithium qui s'étend sur plusieurs douzaines de mètres dans la roche encaissante et qui s'enrichit rapidement à proximité de la minéralisation en lithium. Toute anomalie en lithium dans la roche hôte pourrait indiquer la présence de nouvelles pegmatites enfouies. Ainsi, dix sondages, dont deux qui ont recoupé de la minéralisation au début du sondage (MR-23-27 et MR-23-34) ainsi que huit autres qui n'ont pas recoupé de pegmatite (sondages MR-23-23, 24 et MR-24-37, 42, 63, 68, 70 et 71), ont été envoyés pour analyse géochimique et les résultats sont en attente. Deux autres sondages historiques, précédemment forés par Minière Osisko en 2017, seront également envoyés pour analyse.

De plus, un programme de till ciblé sera mené dans la traînée de blocs rocheux de 3 km afin de mieux définir les cibles de forage potentielles. Les résultats seront intégrés dans la prochaine campagne de forage d'été qui visera également le dyke MR-6 et l'importante minéralisation en lithium recoupée dans le sondage voisin MR-24-60.

Ensuite, un programme régional de prospection, de levés till et de sol sera mené sur le projet Anatacau. Les efforts se concentreront sur la zone de cisaillement Eastmain-Sorbier qui abrite le projet Anatacau Ouest d'Exploration Brunswick, la découverte Anaïs de 2023 à Anatacau et le projet Baie James d'Arcadium (première estimation de réserves de 37,2 Mt à 1,3 % Li₂O). Ces efforts conduiront à un premier programme de forage sur la découverte Anaïs à Anatacau au deuxième semestre de cette année.

Enfin, début juillet, l'équipe réalisera un programme de prospection et de cartographie de 14 jours dans la région du Nunavik, près de la communauté de Kuujjuak, en ciblant des pegmatites affleurantes de type S, dont l'une est signalée comme contenant de la lépidolite (mica violet contenant du lithium). Il est important de noter que cette région contient plus de cinquante pegmatites affleurantes situées près de l'océan et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune exploration antérieure axée sur le lithium.

Labrador sud-est

L'équipe de prospection de la Société se rendra dans la région de Port Hope Simpson, au Labrador, après avoir terminé toutes les activités de prospection prioritaires au Québec. Le programme de prospection et de cartographie de 10 jours, assisté par hélicoptère, évaluera de multiples pegmatites évoluées de type S contenant du béryl et de la tourmaline, qui n'ont fait l'objet d'aucune exploration antérieure.

Groenland

Fin juillet, la Société entamera un programme de deux semaines près de Nuuk, suivi d'un programme d'une semaine à Paamiut. L'initiative de prospection et de cartographie sera basée sur les communautés et ciblera des pegmatites historiques de type S contenant du béryl et de la tourmaline, dont certaines présentent des anomalies géochimiques typiquement associées aux pegmatites contenant du lithium. Ces projets sont également situés à proximité de l'océan, ce qui faciliterait tout programme de forage ultérieur.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Période de trois mois terminée le 30 juin 2024 (« T2-2024 »)

La Société a subi une perte nette de 1,7 million \$ au T2-2024, comparativement à une perte nette de 0,7 million \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 (« T2-2023 »).

Au T2-2024, la Société a connu une hausse de ses frais administratifs (0,2 million \$) en raison du plus grand nombre d'employés, comparativement au T2-2023, ainsi que du niveau d'activité plus élevé. La rémunération fondée sur des actions a aussi augmenté (0,2 million \$) en raison du nombre plus important d'options d'achat d'actions acquises au T2-2024 comparativement au T2-2023 et les charges de dépréciation à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation au T2-2024 (0,7 million \$) étaient de 0,3 million \$ plus élevées qu'au T2-2023 (0,4 million \$).

De plus, Exploration Brunswick a réalisé un produit d'intérêt de 0,1 million \$ au T2-2024 (0,2 million \$ au T2-2023), et le produit lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives au T2-2024 s'est élevé à 0,1 million \$ (0,2 million \$ au T2-2023).

Période de six mois terminée le 30 juin 2024 (« CA-2024 »)

La Société a subi une perte nette de 2,6 millions \$ au CA-2024, comparativement à une perte nette de 1,2 million \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023 (« CA-2023 »).

Au CA-2024, la Société a connu une hausse de ses frais administratifs (0,6 million \$) en raison du plus grand nombre d'employés, ainsi que du niveau d'activité plus élevé, comparativement au CA-2023. De plus, la rémunération fondée sur des actions a aussi augmenté (0,4 million \$) en raison du nombre plus important d'options d'achat d'actions acquises au CA-2024 comparativement au CA-2023 et les charges de dépréciation à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation au CA-2024 (0,7 million \$) étaient de 0,3 million \$ plus élevées qu'au CA-2023.

Exploration Brunswick a réalisé un produit d'intérêt de 0,2 million \$ au CA-2024 (0,3 million \$ au CA-2023), et le produit lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives au CA-2024 s'est élevé à 0,3 million \$ (0,3 million \$ au CA-2023).

5. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 juin 2024, la Société disposait d'un fonds de roulement de 5,7 millions \$ comparativement à un fonds de roulement de 12,1 millions \$ au 31 décembre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 4,9 millions \$ au 30 juin 2024, comparativement à 12,2 millions \$ au 31 décembre 2023.

La diminution de 7,3 millions \$ de la situation de la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société au CA-2024 est attribuable aux investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation (5,1 millions \$), ainsi que des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation (2,4 millions \$). Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement ont totalisé 0,1 million \$.

Comme la Société est au stade de l'exploration et de l'évaluation de ses projets, elle n'a enregistré aucun revenu d'exploitation et ne dispose d'aucune source de flux de trésorerie d'exploitation, et rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible pour lui permettre de poursuivre la mise en valeur de ses projets. Le fonds de roulement au 30 juin 2024 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 juin 2025.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités au-delà du 30 juin 2025, et à financer ses activités d'exploration et d'évaluation prévues sur ses projets dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire à l'avenir. Toute insuffisance de financement peut être dorénavant comblée de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission d'instruments de dette ou de capitaux propres. La direction cherchera à obtenir de telles sources de financement supplémentaire au besoin, et bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si les fonds ne sont pas disponibles à des conditions satisfaisantes pour la Société, certaines activités prévues pourraient être reportées et la Société devra réévaluer ses plans et allouer ses ressources globales de la manière que le conseil et la direction jugeront dans le meilleur intérêt de la Société.

6. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 21 août 2024, la Société comptait 197 869 807 actions ordinaires émises et en circulation, 11 520 000 options d'achat d'actions (« options ») en circulation et 13 068 953 bons de souscription en circulation.

7. ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 21 août 2024, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

8. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le 17 novembre 2023, la Société a reçu un montant de 5,7 millions \$ suite à l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2024, cet engagement avait été complété.

9. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est résumée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés les)	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 866 254	8 216 395	12 194 726	9 811 073
Placements à court terme	-	-	-	769 420
Fonds de roulement	5 688 579	7 542 330	12 052 866	9 723 506
Total des actifs	22 539 760	24 117 202	23 686 623	20 716 586
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	2 487 620	2 571 775	3 883 993	3 227 042
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette	(1 739 817)	(880 654)	(2 543 113)	(1 313 087)
Perte nette par action ordinaire de base et diluée ⁽ⁱⁱ⁾	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,01)

(pour les trois mois terminés les)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 644 821	16 504 962	8 053 328	4 287 180
Placements à court terme	2 786 019	-	-	-
Fonds de roulement	13 262 978	15 659 871	7 010 524	3 445 185
Total des actifs	21 487 273	21 013 474	11 559 122	7 931 315
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	1 495 121	577 341	1 376 649	990 205
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette	(745 449)	(489 679)	(1 743 497)	(2 368 453)
Perte nette par action ordinaire de base et diluée ⁽ⁱⁱ⁾	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,02)

(i) Incluant les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

(ii) La perte nette par action ordinaire est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de chaque période de déclaration, qui peut différer d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de la perte nette trimestrielle par action ordinaire peut ne pas être égale à la perte nette par action ordinaire depuis le début de l'exercice.

Les variations de la trésorerie et du fonds de roulement de la Société sont directement impactées par le niveau des investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation, la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, et les financements réalisés au cours des périodes. Au cours des huit derniers trimestres, la variation de la perte d'exploitation par trimestre a été affectée par le niveau d'activité de la Société. Les variations trimestrielles significatives (augmentation ou diminution) de la perte nette au cours des huit derniers trimestres s'expliquent principalement par le moment où les revenus hors trésorerie (tels que les gains sur les ventes d'actifs et les charges de dépréciation) ont été enregistrés.

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023 :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	158 250	95 000	317 000	188 750
Rémunération fondée sur des actions	239 760	57 136	502 000	116 000
	398 010	152 136	819 000	304 750

Autres transactions entre parties liées

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 8 mai 2024, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 13 000 000 à 19 400 000.

Le 2 février 2024, la Société a octroyé des options aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants, leur permettant d'acquérir un total de jusqu'à 2 845 000 actions ordinaires. Les options attribuées sont assujetties à une période d'acquisition des droits de trois ans et sont valides pour une période de cinq ans, à un prix d'exercice de 0,60 \$ par action ordinaire.

11. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Le conseil a approuvé les états financiers le 21 août 2024.

12. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

13. FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans les valeurs d'actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedarplus.ca), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Exploration Brunswick ou liés à l'entreprise et aux activités d'Exploration Brunswick.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés d'Exploration Brunswick sont à l'étape de l'exploration. Exploration Brunswick n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de lever des capitaux.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Exploration Brunswick désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte qu'Exploration Brunswick n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités d'Exploration Brunswick seront assujétiées à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Rien ne garantit que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ni que l'une des propriétés d'Exploration Brunswick atteindra l'étape de la production commerciale.

Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

Changement climatique

Exploration Brunswick reconnaît que les changements climatiques sont une préoccupation internationale et communautaire qui peut affecter directement ou indirectement les activités et les opérations d'Exploration Brunswick. La hausse continue des températures moyennes mondiales a créé des changements divers aux climats régionaux à travers le monde, entraînant des risques pour les équipements et le personnel. Tous les paliers de gouvernements se tournent vers l'adoption de lois visant à lutter contre les changements climatiques en réglementant les émissions de carbone et l'efficacité énergétique, entre autres choses. Là où de telles lois ont déjà été adoptées, la réglementation à l'égard des niveaux d'émissions et de l'efficacité énergétique devient de plus en plus sévère. L'industrie minière, en tant qu'émetteur important de gaz à effet de serre, est particulièrement exposée à cette réglementation. Les coûts engagés pour respecter ces exigences peuvent être compensés par une efficacité énergétique accrue ou des innovations technologiques; toutefois, rien ne garantit que la conformité à ces lois n'aura pas une incidence défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Les phénomènes météorologiques extrêmes (comme une sécheresse ou un gel prolongé, des inondations plus fréquentes, des périodes plus intenses de précipitations et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes, des incendies de forêt et d'autres conditions météorologiques défavorables) peuvent potentiellement perturber les opérations et les voies de transport. Des perturbations prolongées pourraient entraîner des interruptions des activités d'exploration, du développement et de production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Les changements climatiques sont perçus comme une menace pour les communautés et les gouvernements du monde entier. Les parties prenantes pourraient exiger davantage en matière de réduction des émissions et demander aux sociétés minières de mieux gérer leur consommation de ressources ayant une incidence sur le climat (hydrocarbures, eau, etc.). Ceci pourrait attirer l'attention sociale sur les opérations et sur la réputation de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Questions de réglementation

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Exploration Brunswick peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner davantage des frais et des dépenses en

immobilisations ou imposer des restrictions aux activités d'Exploration Brunswick ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Exploration Brunswick et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production, ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Concurrence

Les activités d'Exploration Brunswick sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Exploration Brunswick résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Exploration Brunswick sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait qu'Exploration Brunswick ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou vente partielle d'actifs

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement. En date du présent rapport de gestion, Exploration Brunswick n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité d'Exploration Brunswick d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet développé par Exploration Brunswick nécessitera d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Exploration Brunswick peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions d'Exploration Brunswick, parfois sous forme de titres convertibles, qui pourraient entraîner une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires d'Exploration Brunswick. Exploration Brunswick peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit qu'Exploration Brunswick sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des

programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités d'Exploration Brunswick. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières d'Exploration Brunswick ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Exploration Brunswick.

Systèmes d'information et cybersécurité

Exploration Brunswick s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. Exploration Brunswick utilise différents systèmes, réseaux, équipements et logiciels et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cybermenaces. Cependant, Exploration Brunswick et les fournisseurs et vendeurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et aux nouvelles menaces qui émergent à un rythme accru. Des tiers non autorisés peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties. Bien qu'Exploration Brunswick n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques externes ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités d'Exploration Brunswick.

Éclosions de maladies infectieuses

Exploration Brunswick peut faire face à des risques liés à des épidémies, des pandémies et d'autres éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités d'Exploration Brunswick pourraient être défavorablement touchées par les effets des épidémies, des pandémies et d'autres éclosions de maladies transmissibles. La mesure des effets d'une épidémie ou d'une pandémie sur les affaires d'Exploration Brunswick, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles actuellement et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue d'une éclosion ainsi que les mesures prises pour contenir ou traiter une telle éclosion. En particulier, la propagation continue de maladies transmissibles dans le monde pourrait avoir un impact important et défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, incluant, sans s'y limiter, sur la santé de ses employés, la productivité de son effectif, l'augmentation de ses primes d'assurance, des restrictions sur les déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel sectoriel, sur les opérations et les activités de tiers exploitants, et d'autres facteurs qui dépendront de l'évolution future échappant au contrôle d'Exploration Brunswick, lesquels pourraient avoir un impact important et défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel d'Exploration Brunswick ne sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de maladies infectieuses pourrait entraîner une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et sur les perspectives d'Exploration Brunswick.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick

Le cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance d'Exploration Brunswick, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. L'effet de ces facteurs et d'autres sur le cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick dans le futur ne peut être prédit.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté d'Exploration Brunswick qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier d'Exploration Brunswick et ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'échéancier du projet.

14. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur la performance de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

15. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

16. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si Exploration Brunswick a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

17. PERSONNE QUALIFIÉE

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion relatifs aux propriétés ont été révisés et approuvés par une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Pour les propriétés détenues dans la province de Québec, les PQ sont M. Simon Hébert, vice-président, développement et M. François Goulet, directeur, Québec, tandis que pour les propriétés détenues dans les provinces de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan et du Manitoba, ainsi qu'au Groenland, la PQ est Charles Kodors, géo., directeur, Canada atlantique.

18. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).